RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

GRETA HAUTS-DE-SEINE
ACADÉMIE DE VERSAILLES

Réseau des GRETA de l'académie de Versailles

TP - TECHNICIEN SUPÉRIEUR SYSTÈMES ET RÉSEAUX 100% E-LEARNING

GRETA des Hauts-de-Seine (92)
8 Rue Scheurer Kestner, 92600 Asnières-sur-Seine

OBJECTIFS

Apporter à l'utilisateur une aide pour se servir efficacement de tous ses équipements numériques.
Intégrer les compétences nécessaires à l'intervention sur une infrastructure virtualisée dans un data center local dans une entreprise de taille moyenne, où une plus grande polyvalence est requise.
Regrouper les compétences permettant d'effectuer le support niveau 1 à 2 pour les grandes entreprises multi-sites, c'est à dire les compétences liées à l'automatisation, la supervision et l'exploitation d'une infrastructure répartie et en partie hébergée chez des fournisseurs en Cloud.

CONTENU

Les 3 BLOCS DE COMPETENCES DU TP TSSR

CCP 1. Assurer le support aux utilisateurs
1. Exploiter l'intelligence artificielle et encadrer son usage. 2. Assurer le déploiement des équipements numériques et accompagner à l'utilisation des outils collaboratifs. 3. Apporter une assistance technique.

CCP 2. Exploiter les éléments de l'infrastructure
4. Exploiter un réseau IP. 5. Installer et assurer l'exploitation de serveurs Windows et Linux. 6. Exploiter des serveurs dans une infrastructure virtualisée. 7. Gérer les accès et la sécurité dans un environnement hybride.

CCP 3. Maintenir en conditions opérationnelles l'infrastructure
8. Optimiser des scripts à l'aide de l'intelligence artificielle. 9. Assurer la continuité et la reprise de l'infrastructure. 10. Mettre à jour et superviser les éléments de l'infrastructure.

TAUX DE RÉUSSITE

100% de réussite sur l'année N-1

PUBLICS

- Demandeur d'emploi
- Individuel
- Jeune adulte en insertion
- Compte Personnel de Formation
- Salarié

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :

- Formation entièrement présentielle

DURÉE

De 240 h

DATES

Date de début : 22 janvier 2027
Date de fin : 24 septembre 2027

PRÉ-REQUIS

Niveau 4 (BAC)
Avoir suivi un parcours type TP TAI/TR IP ou avoir des compétences de base en systèmes et réseaux

NIVEAU DE SORTIE

Niveau 5 (BTS)

VALIDATION

- Attestation de fin de formation
- Attestation de compétences
- Diplôme / unité de diplôme
  TP Technicien Supérieur Systèmes et Réseaux

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Pédagogie active et participative
- Exercices pratiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluations en cours de formation (ECF) et Examen final ponctuel

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

La formation se déroule entièrement en e-learning, à l'exception de l'examen final de 7 heures, imposé en présentiel par le certificateur et organisé à Asnières-sur-Seine (92600).
Un tutorat hebdomadaire est prévu afin de vous accompagner tout au long de votre parcours.
Cette formation nécessite un investissement en temps estimé à 770 heures.
Cette estimation peut varier selon votre niveau d'entrée, votre disponibilité, le temps consacré chaque semaine à la formation et votre rythme d'apprentissage.

Vous cherchez une formation de qualité avec des résultats concrets ?

Nous mettons notre expertise au service de votre réussite !

- Des formations conçues avec soin
- Des retours stagiaires et clients excellents
- Un taux de réussite aux examens qui parle de lui-même

Faites confiance à des professionnels engagés pour vous accompagner vers le succès !

COÛT

Forfait : 3840€ + examen final : 112€

FINANCEMENT

- Auto-financement
- CPF
- Entreprise et OPCO
- Projet de transition Pro
- France Travail

DOMAINES PROFESSIONNELS

- Informatique et telecommunication

CONTACT

Agence commerciale
Téléphone : 01 46 99 92 92
Email : contact@greta-92.fr

RÉFÉRENT HANDICAP

Carole MARIE
contact@greta-92.fr

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Un(e) stagiaire en situation de handicap peut bénéficier de divers aménagements dans le cadre de sa formation en prenant contact avec la référente handicap. Ainsi, il/elle bénéficie d'un accueil et d'un accompagnement particulier tout au long de sa formation.
Une demande de Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) doit être effectuée auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) du département de résidence.
Les équipes du Greta sont sensibilisées et mobilisées pour accueillir des personnes en situation de handicap et leur proposer un accompagnement adapté pour favoriser leur formation.

Fiche mise à jour le
07 octobre 2026